

Lausanne, le 29 juin 2022

**Communiqué de presse de la commission lait d'Uniterre :
Nouvelle augmentation de 1000 tonnes du contingent tarifaire du beurre : on marche sur la tête !**

Voici la dernière annonce en date du 16.06.2022* : « L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) augmente le contingent tarifaire du beurre pour 2022 pour la troisième fois (pour la période courant du 1er juillet 2022 à la fin de l'année). L'Interprofession du lait a déposé une demande dans ce sens. La quantité supplémentaire à importer de 1000 tonnes est nécessaire pour satisfaire la demande intérieure d'ici à la fin de l'année. (...) Comme une grande partie du lait suisse est transformée en fromage, il en reste trop peu pour la fabrication de beurre. »

À ce jour, l'OFAG a libéré 4100 tonnes de beurre pour l'importation dans le contingent en 2022.

On croit rêver ?? Mais non ! Pourtant, l'Interprofession Lait (IP Lait) a mis en place, début 2021, un nouveau « fond » : la boîte « Exportation de concentrés de protéines de lait MPC », qui devait permettre d'augmenter le soutien à l'exportation de protéines. En effet, un problème récurrent dans la fabrication du beurre est le fait de ne pas savoir que faire de la protéine restante issue de sa fabrication. Voilà pourquoi ce fond a été mis en place, pour aider à se « débarrasser » de cette protéine. Le fond MPC est financé par le fond de « régulation », l'un des deux fonds mis en place comme remplacement de la loi chocolatière au 1^{er} janvier 2019.**

Mais qu'en est-il un an et demi plus tard ? Dans son rapport de 2021 sur les fonds, l'IP Lait reconnaît que « La fabrication de beurre n'a pas augmenté en 2021 malgré le soutien apporté au sous-produit MPC ». Pour nous, c'est inadmissible !

Et pendant ce temps, si l'on compare 2020 à 2021, les exportations de fromages « sans valeur ajoutée » ont encore augmenté : + 13,6 % pour la catégorie « autres fromages à pâte mi-dure » et + 2,2% pour la catégorie « Switzerland Swiss » ! Et là, c'est toujours la même histoire : il est plus intéressant pour les transformateurs de fabriquer du fromage pour l'exportation que du beurre pour le marché indigène car il existe une prime accordée pour la transformation fromagère***. Mais on marche complètement sur la tête !

A quand un peu de bon sens, la priorisation pour une production indigène au travers d'une véritable planification, avant de vouloir à tout prix exporter. C'est ça la Souveraineté alimentaire !

Contacts avec la presse :

Philippe Reichenbach, président de la commission lait d'Uniterre (FR) : 079 640 89 63

Maurus Gerber, président d'Uniterre (DE/FR) : 081 864 70 22

* <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-89274.html>

** Plus d'explications sur le financement du fond MPC : https://www.ip-lait.ch/2021_Fonds_rapport.pdf

***Pour plus d'explications sur les problèmes autour de la prime fromagère, cf. <https://uniterre.ch/fr/thematiques/communiquede-presse-la-prime-fromagere-doit-etre-versee-dir>